

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 AOUT 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt-quatre août, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maisons, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame BERNARDON Patricia, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs, BERNARDON Patricia, LEROY Maryse, FAGNON Christian, CARRÉ Hervé, GONCALVES LUCAS Cécile, CHEVAUX Christophe, LEGRAND Jean-Charles

ABSENTS EXCUSÉS : Mme DECELLE Juliette (pouvoir à M. Hervé Carré), M. GELAIN Thomas

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Hervé CARRÉ

Madame le Maire, après lecture du compte rendu du 16 juillet 2020, demande à l'assemblée d'ajouter à l'ordre du jour, deux délibérations, à savoir :

- Instauration de commissions communales et nombres de membres
- Délégation consentie au maire : responsable de la salle polyvalente

Le Conseil municipal accepte ces ajouts.

Délibération n° 2020/35 : ELECTION D'UN DELEGUE POUR SIEGER A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) au sein de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France

Mme BERNARDON Patricia se porte candidate.

Mme BERNARDON Patricia est élue comme déléguée CLECT, à l'unanimité

Délibération n° 2020/36 : ELECTION D'UN DELEGUE POUR SIEGER A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID) au sein de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France

Mme LEROY Maryse se porte candidate.

Mme LEROY Maryse est élue comme déléguée à la CIID, à l'unanimité.

Délibération n° 2020/37 : ELECTION D'UN DELEGUE SUPPLEANT POUR SIEGER AU SICTOM

Il est demandé de désigner un candidat suppléant pour siéger au SICTOM.

M. CARRÉ Hervé se porte candidat.

M. CARRÉ Hervé est désigné comme candidat pour être délégué suppléant au SICTOM, à l'unanimité.

DESIGNATION DE DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

La CCPEIDF a, selon ses statuts, possibilité de créer des commissions thématiques communautaires. Ces commissions sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Les commissions créées sont les suivantes :

- Commission développement économique
- Commission finances/relations avec les communes/dispositifs d'aides/mutualisation
- Commission ressources humaines
- Commission petite enfance/enfance jeunesse
- Commission patrimoine/travaux d'entretien/cuisine centrale aérodrome
- Commission tourisme/culture
- Commission contractualisation/projet de territoire
- Commission eau/assainissement
- Commission collecte/valorisation des déchets/développement durable
- Commission investissement structurants
- Commission mobilité/transport/réseaux numériques

- Commission SCOT/PLU-PLUI/PLH
- Commission commerce de centre-ville/gens du voyage

Il est proposé à chaque conseiller communautaire de se positionner dans trois commissions au maximum. M. le président de la CCPEIDF propose d'intégrer dans ces commissions des élus municipaux intéressés par certaines thématiques.

Mme le Maire, en tant que conseillère communautaire souhaite siéger à la commission suivante :

- commission mobilité/transport/réseaux numériques

Mme le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de se positionner sur ces commissions.

- Mme LEROY Maryse se positionne sur la commission Petite Enfance/Enfance Jeunesse et sur la commission SCOT/PLU-PLUI/PLH
- M. CHEVAUX Christophe se positionne sur la commission eau/assainissement
- M. LEGRAND Jean-Charles se positionne sur la commission tourisme/culture

Délibération n° 2020/38 : DECISION MODIFICATIVE

Suite à une observation du Trésorier de Maintenon, M. Pavy, le Conseil Municipal décide de modifier le budget 2020 ainsi qu'il suit :

-compte Recette d'Investissement 002	+ 2 453.39
-compte Dépense de Fonctionnement 615221	+ 2 453.39
-compte Recette d'Investissement 1068	- 2 453.39
-compte Dépense d'Investissement 020	- 2 453.39

Délibération n° 2020/39 : DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE : COMPLEMENTS

Suite au courrier reçu de la préfecture en date du 5 août 2020, il est demandé au Conseil Municipal de préciser les limites fixées à la délégation listée à l'alinéa 12 de la délibération n°2020/15 du 8 juin 2020 :

- De demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal l'attribution de subvention. Le maire a l'autorisation de signer toute demande d'un montant maximum de 35 000 €.

Délibération n°2020/40 : RETRAIT DE LA DELIBERATION N°2020/18 DU 8 JUIN 2020 RELATIVE A L'ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES COMMISSIONS COMMUNALES

Suite au courrier reçu de la préfecture en date du 5 août 2020, la délibération n°2020/18 est retirée.

Délibération n°2020/41 : INSTAURATION DE COMMISSIONS COMMUNALES ET NOMBRES DE MEMBRES

Le conseil municipal décide d'instaurer des commissions de travail et décide du nombre de membres par commission (sachant que le maire est président de droit).

- Commission des finances : 8 membres
- Commission des travaux : 8 membres
- Commission de la communication et INTERNET : 8 membres
- Commission des Fêtes : 8 membres
- Commission des chemins : 8 membres

Il s'agira à chaque commission, dument convoquée, d'élire un vice-président.

Délibération n°2020/42 : RETRAIT DE LA DELIBERATION N°2020/16 DU 8 JUIN 2020 RELATIVE A L'ELECTION DE TROIS RESPONSABLES DES SERVICES TECHNIQUES ET AMENAGEMENT

Suite au courrier reçu de la préfecture en date du 5 août 2020, la délibération n°2020/16 est retirée.

Délibération n°2020/43 : RETRAIT DE LA DELIBERATION N°2020/17 DU 8 JUIN 2020 RELATIVE A L'ELECTION DE DEUX RESPONSABLES DE LA SALLE POLYVALENTE

Suite au courrier reçu de la préfecture en date du 5 août 2020, la délibération n°2020/16 est retirée.

Délibération n°2020/44 : DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE : RESPONSABLE DE LA SALLE POLYVALENTE

Le conseil municipal délègue à Mme le Maire la responsabilité de la salle polyvalente sur les points suivants :

- Location de la salle (à des particuliers et/ou à des professionnels)
- Entretien/travaux
- Etats des lieux avant et après location

TRAVAUX

Délibération n°2020/45 : VOIRIE

Un administré demande un abaissement des bordures de trottoir (bateau) devant son deuxième portail nouvellement créé.

Après délibération, le Conseil Municipal, accepte ces travaux sous réserve qu'ils soient pris en charge financièrement par le demandeur.

Dorénavant, pour chaque demande d'un accès supplémentaire ou d'un déplacement de portail, tout administré devra en faire la demande à la mairie et les frais seront supportés par le pétitionnaire.

ELAGAGE ARBRES DE LA MARE

Des devis seront demandés pour élaguer les arbres qui se trouvent autour de la mare.

ROND-POINT

Le dossier a été déposé auprès de l'assurance. En attente de son retour pour remettre en état les panneaux et le nettoyage du support.

Des idées ont été apportées pour son aménagement :

- Bacs à fleurs
- Maquette de moulin
- Maquette d'avion (en relation avec Ludovic Arrachart)
- Projet combinant les 2 derniers. Un devis sera demandé.

TRAVAUX AU LOGEMENT DU 12 Chemin du Soleil Levant

Les locataires ont donné leur préavis. La date de départ est le 20/11/2020.

Il sera pris rendez-vous avec eux pour voir les travaux à faire avant une nouvelle location.

DIVERS

Fuite d'eau toilettes classe :

Une fuite d'eau est constatée au niveau des toilettes du bâtiment contigu au nouveau logement 35 grande rue. L'entreprise CHEDEVILLE, ayant réalisé les travaux de réseau d'eau pour ce logement, sera contactée.

Clôture de la mairie :

La clôture de la mairie et de la courette du logement devrait être réalisée début septembre.

Travaux SFR pour la fibre :

Madame le Maire informe le conseil que les travaux par SFR de l'installation de la fibre continuent. Une demande de travaux sur l'ensemble de la commune a été faite pour 180 jours.

Boîte à Livres :

Une demande de boîte à livres a suscité l'engouement des habitants. Il n'existe pas de boîte commercialisée. Un appel aux bricoleurs est donc lancé.

Association Sportive :

M. Carré, président de l'Association Sportive, informe que les cours de Body Zen reprendront à la rentrée. Il sollicite Madame le Maire d'utiliser l'ancienne salle de classe ; celle-ci étant plus grande et donc plus conforme à respecter les distanciations physiques liées à la crise du COVID 19.

Après discussion, Madame le Maire et le conseil autorise l'utilisation de cette salle.

Alarme Incendie :

Le devis CHIRONI de 2019 sera à actualiser, afin de permettre de faire les travaux.

Porte de la chaufferie :

Mme Leroy demande à ce que la porte soit changée par une porte coupe-feu, comme l'a demandé la commission de sécurité.

M. Carré demande à vérifier la date d'installation de la chaudière avant de prévoir tout travaux.

Fuite d'eau au compteur extérieur au 21 Chemin du Soleil Levant :

La communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile de France gérant le réseau d'eau depuis le 1^{er} janvier, une demande d'intervention sera envoyée pour le 21 du chemin du Soleil Levant, ainsi que pour le compteur extérieur au 6 rue du Bourniquet. Les robinets de ces compteurs sont actuellement fermés.

Le secrétaire de séance

Le Maire